

Editeur responsable :  
PARMENTIER Adelin  
Route de Bastogne 355  
6700 Arlon  
Bureau de dépôt : ARLON 1



## **A PI A L'COPEPTE**

*Feuillet d'information de l'Arel's club marcheurs  
Affilié à la F.F.B.M.P. - LUX 012  
Mensuel - n°32 Février 95*



Saint Valentin le 14 février.

## **A P I A L'COPETTE**

*Feuillet d'information de l'Arel's club marche n°32 du 1<sup>er</sup> février 95*

*Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 Janvier 95 à la Grange*

Présents PARMENTIER A., KRIER J., KEZER D., FLOCK J., TIRARD J., DION P., MINEUR V., EPPE M., DEPIERREUX F., WAGENER J-M., ROSIERE G., MUSCHANG A., PARMENTIER P., PARMENTIER P., MUSCHANG J., ADAM B., VERJANS F., ARNOULD A., WEISGERBERG N., ARNOULD A., LECOMTE J., LECOMTE T., LECOMTE Y., PESCHE M., ALBESSARD P., ORBAN U., MARS G., DEPLERREUX M.R., MARS F., LIBERT D., ROSIERE D., ROSIERE S., ROSIERE T., TOUSSAINT R., HALKIN L., FELLER M., WIOMONT R., WALEWIJNS A., NICKELS D., SIBERDT A., SIBERDT A-L.

### *1 - Mot du président*

*Chers amis marcheurs, je vous souhaite la bienvenue et vous présente mes meilleurs vœux et ceux du comité pour l'année 1995. Que cette année voie la réalisation de vos souhaits et surtout, que votre santé soit excellente. J'espère que vous pourrez toujours pratiquer votre activité favorite et vous rencontrer sur les circuits de Belgique, du Grand Duché ou d'ailleurs.*

*Je suis très heureux d'ouvrir cette 7<sup>ème</sup> assemblée générale de notre club. L'année écoulée a été bonne pour notre club. Malheureusement, plusieurs familles de nos membres ont été frappées par des décès. Nous devons aussi déplorer le décès de deux de nos membres, Roger ROBINET décédé en septembre et Ferdinand BREYER décédé en décembre et d'un ancien, Albert CLAISSE. Je vous demande d'observer une minute de silence...*

*Je vous disais que le bilan de notre club était bon. En effet, en plus de nos trois marches traditionnelles, nous avons organisé la marche provinciale à Attert, en mars. Nous y avons accueilli 546 marcheurs. A la marche du Maitrank, ce sont 712 personnes qui nous ont rendu visite. En octobre, la marche de l'Arelerland fut un succès avec 804 marcheurs et en décembre 354 courageux ont affronté le froid et la pluie pour sillonner la ville, soit un total de 2512 marcheurs. Je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé lors de ces marches et tout spécialement ceux dont c'était la première prestation. J'espère que de nouveaux membres se présenteront pour occuper un poste lors des marches de 1995. Que les volontaires se fassent connaître de leur comitard préféré*

*Ces organisations n'ont pas empêché nos membres de marcher. Pour l'année 1994, nous avons aligné 2400 marcheurs, ce qui explique en partie le succès de nos manifestations.*

*L'année 1994 a vu la réalisation de plusieurs nouveaux projets. Tous les membres du comité ont reçu une fonction bien précise. Il y eut la marche provinciale organisée pour la première fois par notre club. Il y eut aussi un barbecue au mois d'août. Ceux qui y ont participé ne sont pas prêts d'oublier l'ambiance. L'association "Arelerland a Sprooch" a remercié nos efforts pour faire connaître le pays d'Arlon, sa langue et sa culture et a décerné le 25 juin l'ordre "De Selwere Fuss" à notre secrétaire et à moi-même.*

*Dans les autres activités, je rappellerai le souper avec trop peu de participants, mais quelle ambiance! Le bulletin "A pi a l'copette" a attrapé son rythme de croisière avec 10 numéros pour l'année. Le concours n'a pas eu le succès escompté, malgré un beau lot offert par la firme "Feller Maitrank" et a été abandonné (provisoirement?).*

*Pierre DION a organisé un car à Welkenraedt et un autre à Mons. Malgré ses efforts, il n'a pu remplir le car prévu pour Anhée. Je citerai encore pêle-mêle la participation de nos marcheurs aux deux jours de Blankenberge, à la marche de Boofzheim, à plusieurs grandes distances dont des 100 km et des 24 heures et j'en oublie. Vous aurez ainsi un raccourci des activités de 1994.*

*Pour l'année 1994, plus de 90% des marcheurs ont rentré le fameux certificat médical A ce jour, 50 membres sont déjà inscrits pour 1995, dont 9 nouveaux. Peut-on dire que tout va*

pour le mieux. Malheureusement, non. Aucun candidat ne s'est manifesté pour occuper un poste au comité. Sur 120 affiliés en fin d'année, est-il impossible de trouver onze volontaires? Cela signifie-t-il que les membres se désintéressent de ce travail ? J'espère que non. De plus, 120 affiliés, cela peut paraître beaucoup mais dans une ville d'environ 24.000 habitants, cela ne fait qu'une personne sur 200 qui marche. Toutes les autres ne sont pas en excellente forme et un peu de marche leur ferait le plus grand bien. Je vous demande donc de faire connaître notre club dans votre entourage, surtout pour les nouveaux affiliés. Pour les plus anciens, je pense que c'est déjà fait et insister les ferait passer pour des casse-pieds, ce qui est un comble pour un marcheur.

En ce qui concerne l'année 1995, plusieurs nouveautés sont prévues. Nous ferons deux déplacements en train. Certaines marches en France et en Allemagne sont recommandées et l'intervention du club dans ces déplacements sera augmentée. Nous pensons également organiser ou participer à des marches de connaissance de la ville durant la semaine.

J'espère que cet aperçu de nos activités vous incitera à participer encore plus nombreux aux marches en respectant la devise de la F.F.B.MP. "L'amitié par la marche".

## 2 - Présentation des comptes par la trésorière:

### SITUATION COMPTABLE AU 31/12/94

RECETTES		DEPENSES	
1. Cartes de soutien	4.100	1. Souper	13.360
2. Cotisations membres	10.800	2. Cars	23.863
3. Pin,s	22.900	3. Matériel club	14.200
4. Tee shirts polos	3.200	4. Cadeaux	8.538
5. Marche mars	32.271	5. Affiliation fédération	4.700
6. mai	70.418	6. Assurances salle et voitures	3.217
7. octobre	75.405	7. Frais secrétariat 93	3.049
8. décembre	10.029	8. E'rais secrétariat 94	5.262
9. Subsidés commune	13.220	9. Patente	870
10. Intérêts	242	10. Déplacements vv 93 payés en 94	14.150
11. Transfert livret sur Cpte courant	<u>30.000</u>	11. Frais banque	757
		12. Transfert Cpte courant sur livret	<u>50.000</u>
<b>TOTAL</b>	<b>272.587</b>	<b>TOTAL</b>	<b>141.966</b>
<b>BALANCE</b>		Recettes	272.587
		Dépenses	141.966
		Solde	130.621
Vérificateurs aux comptes.		<b>BILAN GENERAL au 31 Décembre 94.</b>	
G. Rosière		Solde des années précédentes	187.299
P. Albessard		Solde 1994 Cpte courant	130.621
		Caisse (FF,DM)	7.034
Trésorière. : D.Kézer		Livret	20.000
		<b>TOTAL</b>	<b>344.954</b>

Ce bilan tient compte des remarques formulées lors de l'A.G. et des rectifications faites après vérification par le comité lors de sa séance du 30/01/95.

### 3- Rapport des vérificateurs aux comptes

P. Albessard et G. Rosière font leur rapport : En exécution du mandat que vous nous avez confié à l'assemblée générale de 1994, nous avons procédé par sondage à la vérification des écritures comptables et des pièces justificatives. Nous avons examiné la situation générale au 31/12/94. Cette situation est en concordance avec les écritures comptables. En conséquence, nous proposons à l'assemblée de l'approuver. Nous sommes heureux de pouvoir féliciter la trésorière Mme Dominique Kezer pour la façon dont elle s'est acquittée de son mandat et de la remercier pour l'amabilité qu'elle a témoignée pour la facilité notre tâche.

### 4-Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### 5 - Election du Président et des membres du comité

Pour la présidence: 1 candidat : Parmentier A.

Pour le comité : étaient sortants et rééligibles : Krier j., Flock J., Depierreux F., Wagener J.M, Tirard J., Eppe M

Le dépouillement a été effectué par le secrétaire Krier J. assisté de Urban U et Toussaint R. 41 votants, 40 bulletins valables, 1 blanc.

Pour la présidence : Parmentier A. 35 voix.

Pour le comité : Krier J. 36 voix, Flock J. 35 voix, Eppe M 35 voix, Depierreux F. 32 voix, Tirard J. 27 voix., Wagener J.M 22 voix.

La cote d'élection étant de 21 ½ voix. Tous sont réélus, félicitations.

### 6- Vérificateur aux comptes pour 1995

ArnouldA. et Albessard P. sont élus à l'unanimité.

### 7- Proposition de changement du règlement d'ordre intérieur (R. 0.1.)

Art. 3.5: "deux personnes d'une même famille" ne peuvent être membre du comité. Il est proposé de changer en "deux personnes sous le même toit" ne peuvent il peut arriver en effet qu'un enfant se mariant forme un nouveau couple.

Votes: 38 oui, 3 contre

Art. 10.2: Lors de assemblée générale discussion sur les propositions qui doivent être notifiée au moins 10 jours au moins avant l'assemblée générale remplacer 10 jours au moins avant l'assemblée générale par "pour le 15 novembre" et ajouter "présentées aux membres dans la convocation pour l'assemblée générale".

Votes: 41 oui.

### 8- Divers

A) Le président signale que le Club a participé à 104 marches avec environ 2.400 marcheurs.

B) Cars: en 1994 nous avons économisé 30 % du budget car, vu que le car de juillet n'a pas eu lieu. Cars en 1995 : 5/2 Overpelt et Chaud fontaine, 12-13/3 Morvil/ars, 30/7 Nieuwrod et Anhée, 23/9 Braine-l'Alleud et Jumet. Si les membres du Club de remplissent pas le car, le président propose de faire appel dans Arlon Carrefour aux Arlonais intéressé. Cela nous amènera peut-être des nouveaux marcheurs.

C) Bulletin Club "A pi a l'copette" : Le président propose de faire parvenir le bulletin club 10 à 11 fois par an pour annoncer les marches, souper, assemblée générale, calendrier, voyages en car etc... Il faut envoyer ces bulletins à certaines personnes affiliée dans notre club n'habitant pas Arlon. Il propose d'envoyer le bulletin par la poste. Ceux qui ne marcheront pas en 95 ne le recevront plus en 96. P. Albessard n'est pas d'accord d'envoyer le bulletin par la poste. Est-il volontaire pour la distribution?

D) P. Albessard parle des heures de départ : à 7h30 il n'y a personne comme chauffeur et à 8h30 non plus. Réponse: Certains ayant une voiture complète partent plus tôt ou plus tard Nous ne pouvons pas non plus obliger ceux qui ont une voiture de participer à toutes les marches. Il a été dit les années précédentes que ceux qui n'avaient pas de voiture s'arrangent avec un ou plusieurs chauffeurs la semaine précédente. Un coup de fil est vite donné.

E) Problème pour les tee-shirts : 50 frs est risible. On le donne pour rien, en cadeau ou on demande plus cher. Il faut être pur dans ce que l'on fait.

E) Pierre ALBESSARD n'est pas d'accord car on paie à toutes les participations (repas on paie, car on paie...) Pourquoi y a-t-il encore des frais? Si l'on met tout pour rien, vous aurez du monde au repas, barbecue etc... et plus à la marche car on devra accepter toutes personnes inscrites au club, marcheur ou pas, travaillant ou pas, tous ou personne. Soyons réalistes, pour le souper, on demande 250 frs or il coûte 500 frs. 250frs sont payés par le club, plus l'apéritif, plus l'orchestre, il faut aussi louer la salle, etc...

G) Pierre ALBESSARD déclare que l'on est trop difficiles, trop à cheval sur les règlements, alors que l'on n'est soumis à aucune réglementation. Que les anciens se rappellent les premiers règlements, que de critiques il y a eu. Maintenant que nous avons un règlement approuvé par la F.F.B.MP. on voudrait ne pas le suivre, alors savez-vous ce que vous voulez? A partir du moment où l'on s'inscrit dans un club, on respecte le règlement ou on s'en va. On ne retient personne.

H) Pierre ALBESSARD critique le remboursement des frais de voiture. Nous croyons que le système actuel est le meilleur. 100 frs pour 4 personnes ou 25 frs par personne pour les marches à plus de 30 km. Combien de clubs paient les frais de voiture?!

J) Pierre ALBESSARD demande pourquoi ne pas faire le repas après l'A.G. Voulez vous à nouveau revoir ce qui s'est déroulé en 1993 : A.G. houleuse, tout le monde boit, on discute pendant le souper et personne ne s'amuse.

Le président clôture la séance en émettant le vœu que les critiques soient plus constructives.

Le secrétaire

J KRJER

### Libre-propos.

Le Petit Larousse - édition 1892 - définit le **marcheur** (la marcheuse) tout simplement comme "celui qui marche", c'est-à-dire qui parcourt la distance d'un lieu à un autre.

Si l'édition 1980 qualifie, notamment, la marche "d'exercice athlétique, d'objet de compétitions... de mouvement régulier, réglé d'un corps...", elle apporte au terme marcheur une nuance importante, le décrivant comme "une personne qui aime à marcher." Voilà qui me paraît intéressant, bien sûr sur le plan de la recherche d'une harmonie individuelle, mais aussi lorsque cette quête s'inscrit dans le cadre d'une association, d'un club, d'une collectivité.

Qu'importe alors d'ouvrir ou de **fermer la marche**, d'être dans les premiers ou les derniers des rangs.

L'Arel's Club, que je connais depuis peu, présente Cet avantage de n'être pas, je pense, une association visant essentiellement la compétition, mais bien plutôt une saine émulation, permettant à chacun d'aller sur les chemins à son rythme, seul ou en famille, entouré d'amis ou simplement de connaissances dont les visages, moult fois aperçus, même s'ils

restent anonymes, deviennent vite sympathiques. C'est le petit "bonjour" souriant, lancé lorsque l'on se dépasse, les rires, après l'effort, devant une collation toujours à la portée de tous. Ici, point d'élitisme mais une vraie égalité face à une activité plus souvent répétée pour les uns, plus longue pour les autres, mais qui jamais ne doit devenir une "forcée".

La marche, comme le mouvement des astres, doit être synonyme de développement, de progrès. Le club doit être ce cercle d'individus réunis par une même passion mais aussi une société fraternelle, où chaque membre doit pouvoir consacrer du temps à ses enfants, à sa compagne, trouver bonheur et réconfort, oublier un moment les vicissitudes du quotidien.

Bien sûr, l'Arel's Club, comme toute association, doit avoir un règlement d'ordre intérieur qui, sans être trop astreignant, doit rester relativement rigide, sous peine de voir l'anarchie, le "laisser-faire, laisser-aller" détruire progressivement l'esprit bon enfant. Le président, les membres du comité, sont là pour le faire respecter, avec souplesse, avec une "rigueur" qui, toujours, doit rester populaire.

Rôle ingrat que celui de Président qui, lors de l'assemblée générale annuelle, se voit presque toujours adresser des reproches pour des raisons futiles ou plus sérieuses.

L'important, pour les membres d'un club, est de ne jamais céder à la polémique, de critiquer au sens positif du terme, à savoir dans l'intention d'améliorer, de remédier à un manquement toujours possible. La tolérance doit être active, dans un sens comme dans l'autre. Chaque année, après présentation du bilan, l'élection des membres du comité est la garantie du respect des opinions de chacun.

A ce sujet, certaines associations n'autorisent qu'une intervention par personne par point à l'ordre du jour, d'où la nécessité d'être attentif, concis et constructif lors de celle-ci.

Mais trêve de moralisme! Il est temps de conclure! L'important, je pense, est de toujours garder présente à l'esprit la devise de la F.F.B.M.P. : "L'amitié par la marche!"

Francis Verjans.

### HEURE D'ETE LA BELGIQUE REMPLIE

Malgré les critiques qui fusent chaque année lors du passage à l'heure d'été, la Belgique a décidé de reconduire cette pratique pour trois nouvelles années. En fait, le conseil des ministres a simplement décidé de transposer en droit belge une directive européenne relative à l'heure d'été en 1995, 1996 et 1997. L'heure sera donc avancé d'une heure le dernier dimanche de mars (les 26 mars 1995, 31 mars 1996 et 30 mars 1997) et rétablie fin septembre (le 24 en 1995) mais fin octobre en 1996 et 1997 (respectivement les 27 et 26 octobre).

### REUNION DU COMITE DU 30/O 1/95

Lors de la réunion du 30 janvier, le comité a désigné les responsables pour les différents postes. Chacun est reconduit dans ses fonctions pour l'année 1995. Notre ami José est nommé vice-président.

Le comité se penche également sur les comptes présentés lors de l'A.G. Il constate avec la trésorière que certains montants ont été mal imputés. Il procède aux corrections qui s'imposent. Ces nouveaux comptes sont présentés plus haut. Il est à noter que ces petites modifications ne changent rien au résultat final.

En ce qui concerne les personnes inscrites pour Morvillars (car du 11-12/03/95), elles sont priées de faire un versement de 1000 frs (pour les membres) ou 1500 frs (pour les non membres) au n<sup>o</sup> 001-0642043-76 du club pour le 20 février au plus tard. **Nous ne sommes que 32 pour Overpelt.**

Que les personnes ayant des lots pour la tombola du 14 mai 95 veuillent bien contacter notre trésorière au 2 21.74.71. Merci d'avance.



## AREL'S CLUB MARCHEURS

LE CERTIFICAT MEDICAL 1995

**URGENT**

Vous êtes cordialement invités ainsi que votre famille et amis.

Le samedi et dimanche 11 et 12 mars pour la marche de MORVILLARS (Belfort) :

Départ le 11 mars à 0500 Hr du matin à la place Léopold.

Retour le 12 mars fin de journée au même endroit.

Le 11 mars, nous marchons et passons la journée à MORVILLARS puis, nous nous rendons à DIEBOLSHEIM pour la nuit chez Mr et Mme Ch. LAUBACHER, 27, rue de l'Eglise.

Le 12 mars, nous marchons et passons la journée près de STRASBOURG.

A ce jour, **44** personnes sont déjà inscrites et nous serions heureux de pouvoir confirmer et réserver le car et le logement pour début février.

Prix probable : 1.000 Fr pour les affiliés et 1.500 Fr pour les autres.

Inscription à ce voyage:

uniquement au n° 063 / 22.35.98.

chez A. et P. Dion

Arlon, le 30 janvier 1995

Le comité

